

## Communiqué de presse

### CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

#### Places à louer dans le parking souterrain



*Dès le 1<sup>er</sup> août 2012, une partie de ce parking souterrain se prêtera à la location mensuelle.*

Etre certain de pouvoir parquer son véhicule en tout temps et à n'importe quelle heure dans un lieu abrité au centre de la cité. Cette proposition est formulée par l'exécutif imérien, sur préavis de la commission de gestion des bâtiments et des installations sportives. A partir du 1<sup>er</sup> août 2012, treize places sont destinées à la location mensuelle dans le parking souterrain, sis Collège 7, à quelques mètres seulement des commerces imériens. Cette offre résulte de la conjonction de plusieurs éléments. Il est établi que, depuis sa mise en service, jamais la pleine capacité du parking n'a été atteinte. De plus, il est utile de rappeler que la décision du Corps électoral s'est traduite le 27 septembre 2009 par l'acceptation d'un crédit de CHF 1'180'000.-, d'où le souci et la volonté de le rentabiliser, du moins partiellement. En outre, des requêtes sont régulièrement adressées à l'administration pour bénéficier dans ce parking souterrain d'un stationnement garanti. Découlent de ces éléments : la mise en place d'une possibilité de location que treize utilisateurs sauront apprécier. Ces treize places seront louées au prix unitaire de CHF 120.- par mois, avec un bail à loyer ferme d'une année au départ, dénonçable ensuite avec un préavis de trois mois. Leur usage exclusif interviendra dès le 1<sup>er</sup> août 2012 et leur attribution se fera selon l'ordre d'arrivée des demandes écrites adressées à la chancellerie, à disposition pour fournir tout renseignement complémentaire désiré.

## Traversée de Saint-Imier : le point sur les travaux



*Les travaux de goudronnage ont commencé conformément au calendrier prévu*

ConviviaCité connaîtra bientôt le terme des travaux du premier segment prévu en 2012 (de la Place du Marché à la rue de Châtillon). Le sud de la Place du Marché est presque achevé. L'îlot central a été bétonné le 21 juin et les travaux de préparation pour la pose des pavés sur la rue du Marché ainsi que sur la dernière terrasse sont en cours. Elles seront pavées d'ici à mi-juillet, selon les disponibilités du paveur.

Dans le secteur nord-ouest de la Place du Marché, les fondations des nouvelles voies de circulation ont dû être renforcées pour supporter la charge du trafic. Simultanément, le trottoir ouest de la Place du Marché sera également refait et pavé au mois de juillet.

Durant cette semaine, les trottoirs élargis entre la Place du Marché et la rue de Châtillon ont été goudronnés de même que la route cantonale. Pour l'instant, seules 2 couches de base ont été posées. Après l'Imériale, les pieds de façades en granit, la berme centrale en béton et les couches de finition seront mis en place.

Le secteur de la rue de Châtillon situé en aval de la route cantonale est également en travaux. Les conduites d'eau et de gaz ont été renouvelées. En parallèle des tubes électriques et de télé-réseau ont été mis en place. Mais la principale infrastructure réalisée dans ce secteur est le renouvellement de la canalisation d'eaux usées extrêmement vétuste complétée par la pose d'un nouveau collecteur d'eaux claires (collectes des eaux propres de la route, des toits, des sources et des fontaines) à une profondeur de près de 4 mètres. Dans un deuxième temps, cette installation devra être reliée au réseau du PGEE en attente à l'intersection entre la rue Basse et la rue de Châtillon.

Le début du mois de juillet verra le nord de la rue de Châtillon et la place à l'est de la Collégiale être en travaux, alors qu'en parallèle certains travaux de finitions seront accomplis.

Durant la première quinzaine de juillet, le second segment des travaux 2012 sera mis en chantier, de la Rue de Châtillon à l'entrée de la Place du 16-Mars. Les travaux dureront jusqu'en octobre, selon la planification actuelle. Cela impliquera le déplacement de l'installation de chantier de la Place du Marché à la Place du 16-Mars (nord est de la Place).

Parallèlement à cela d'autres travaux seront accomplis dans le secteur nord de la Place du Marché pour poser les fondations du mobilier urbain et la nouvelle conduite d'alimentation de la fontaine. Rappelons, en effet, qu'une partie du réseau des fontaines qui amène en ville l'eau depuis la source du Praz Rond sera rénovée dans le cadre du projet ConviviaCité. Enfin, toujours cet été, l'organisation du parcage à la rue du Temple et au nord de la Place du Marché sera revue conformément au plan de quartier «Centre-ville», et la zone de rencontre sera rendue effective dans le secteur Place du Marché – rue du Temple et Rue de la Cure.

Le Conseil municipal est conscient des désagréments liés à de tels travaux. Il remercie une fois encore les acteurs du chantier pour leur engagement et leur soin à faire diligence, les commerçants pour leur patience face aux inconvénients, les riverains du chantier et des zones de déviation, ainsi que tous les usagers du centre pour la grande compréhension manifestée.

#### Imériale : la tête devant le chantier

Comme annoncé et décidé avec le Comité de l'Imériale à la fin de l'année passée, la fête se déroulera le long de la route cantonale entre le carrefour de l'Erguël et celui de la rue de Châtillon, au nord de cette dernière et à la rue du Temple. Le secteur actuellement en travaux ne sera donc pas disponible pour la fête. Ce point annoncé a été pris en compte par l'Imériale qui a déplacé certains stands et animation à la rue du Temple

Par contre, durant la fête, il sera possible de traverser à pied le secteur en chantier, et d'accéder ainsi par l'ouest à l'Imériale. Bonne Imériale à toutes et à tous.

#### Nonagénaire

Le 26 juin 2012, M. Stéphane Boillat, maire, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à Mont-Soleil, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Marcelle Cosandey pour célébrer son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 27 juin 2012  
(cm)